



## Régie portneuvoise de protection incendie

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 24 septembre 2024

Province de Québec  
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

<i>Membres</i>	M. Raymond Francoeur, vice-président et maire de la municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne M. Michel Blackburn, administrateur et maire de la ville de Cap-Santé M. Marc Rivard, administrateur et conseiller à la ville de Portneuf M. Marc Ouellet, administrateur et conseiller à la municipalité de Sainte-Christine D'Auvergne M. François Trottier, administrateur et conseiller à la ville de Cap-Santé
<i>Invités</i>	M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie M. Vincent Levesque-Dostie, directeur général de la Ville de Portneuf
<i>Absent</i>	M. Mario Alain, Président et maire de la ville de Portneuf

---

24-09-090

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée en conformité avec la *Loi sur les cités et les villes* pour la province de Québec.

M. Michel Blackburn propose l'ouverture de l'assemblée.  
M. Raymond Francoeur préside l'assemblée et propose que M. Francis Perron agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

24-09-091

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSÉ PAR M. Marc Ouellet  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour avec varia ouvert

*Adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

24-09-092

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AOÛT 2024**

**PROPOSÉ PAR M. MARC RIVARD  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenu le 27 août 2024

*Adopté à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

24-09-093

**4.1 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER**

**IL EST  
PROPOSÉ PAR M. Francois Trottier  
ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil entérine les comptes à payer au 31 juillet 2024 pour un montant de 15 086.76\$.

*Adoption à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-devant ont été autorisées.

*Francis Perron  
Directeur général*

**4.2 Facturation SSI St-Basile**

La Régie Portneuvoise attend toujours l'ajustement de la facturation de la ville de St-Basile

24-09-094

**4.3 Affiche prévention ville de Portneuf**

L'équipe des travaux publics de la ville de Portneuf a présenté une demande afin de remplacer les deux vieilles pancartes sur la prévention incendie. Nous avons demandé une soumission de la production de deux panneaux 48" x 96" et le cout unitaire est de 375\$. Les membres rejettent la demande.

**RESSOURCES HUMAINES**

## **FINANCES**

### 6.1 DÉBOURSÉ PAR CHÈQUE POUR LA PÉRIODE DU 1 AU 31 août 2024

Aucun déboursé par chèque pour cette période.

24-09-095

### 6.2 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LA PÉRIODE DU 1 AU 31 août 2024

#### **IL EST**

#### **PROPOSÉ PAR M. MICHEL BLACKBURN ET RÉSOLU**

**QUE** ce conseil autorise le paiement des dépenses incompressibles énumérées dans le rapport présenté pour la période du 1 au 31 août 2024 montant de 53 352,18\$

*Adoption à l'unanimité par les membres du conseil présents.*

#### **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-devant ont été autorisées.

*Francis Perron  
Directeur général*

### 6.3 ANALYSE DES POSTES BUDGÉTAIRES AU 31 AOÛT 2024

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'analyse des postes budgétaires au 31 août 2024.

## **POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

### **POINTS D'INFORMATIONS**

#### 8.1 TABLEAU DES INTERVENTIONS DU MOIS D'AOÛT 2024

M. Francis Perron fait la présentation des interventions du mois d'août 2024

#### 8.2 SUIVI DES ENTRAIDES

M. Francis Perron présente le tableau du suivi des entraides.

#### 8.3 SUIVI INTÉGRATION MUNICIPALITÉ

M. Francis Perron fait le suivi des développements d'intégration de nouvelle municipalité à la REPM.

#### 8.4 SUIVI CSI

M. Francis Perron demande un suivi concernant le comité sécurité incendie

**CORRESPONDANCE**

**VARIA**

**PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le 29 octobre 2024 à 19 :00

24-09-096

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est **PROPOSÉ** par **M. Francois Trottier** que la séance soit levée à 20 :45



Francis Perron  
Directeur général